



VADEMECUM SPORTIF 2026

Sommaire

ENGAGEMENT DES CLUBS.....	2
RETRIBUTION DES CLUBS.....	3
CODE DE COMPORTEMENT.....	4
CIRCUIT INTERDEPARTEMENTAL JEUNES - 45/28 22 mars Limère, 11 avril Bois d'O, 31 mai Donnery (mérite), 21 juin Sully, 27 sept. Augerville et 10 oct. Marcilly (finale)	5
CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS, SENIORS 2 & 3	7
CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL 2ème & 3ème série	8
CHAMPIONNAT DU LOIRET DE PITCH & PUTT par équipes.....	9
INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Dames.....	10
INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Messieurs	11
SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE.....	14
CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE.....	15
RANKIDS du Loiret - Règlement	16

ENGAGEMENT DES CLUBS

SURVEILLANCE SANITAIRE DES COMPETITIONS :

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les Services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

Dans le cadre des compétitions organisées par le Comité, la Commission médicale fédérale (COMED) rappelle que les moyens humains et matériels à mettre en œuvre doivent être adaptés selon l'importance de la manifestation (nombre et âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc).

Dans tous les cas, la Commission médicale fédérale rappelle qu'il appartient à l'organisateur de la compétition de prévoir la surveillance sanitaire lors du tournoi dont :

- un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable de la salle ou du Club ;
- un affichage spécifique concernant les risques canicules et sanitaires en fonction des problématiques du moment ;
- une personne autorisée à intervenir sur le terrain de compétition, notamment pour des blessures minimales ;
- informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux et/ou de secouristes ;
- un nécessaire médical de premiers secours à un emplacement spécifique accessible près des surfaces de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident ;
- un local spécifique dédié et une voiturette mise à disposition en cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi.

Les Clubs accueillant une épreuve du Comité doivent disposer d'au moins un défibrillateur entièrement automatique en état de marche (recommandation 2 Défibrillateurs Automatisés Externes : club-house et trou n°9) et d'une formation effective de son personnel sur son utilisation. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les Clubs de sports à assurer la formation de leurs collaborateurs aux gestes qui sauvent.

Les Clubs accueillant une épreuve du Comité doivent avoir au moins 1 personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

RETRIBUTION DES CLUBS

	SAISON 2026						
	Droit d'Engagement		RETRIBUTION CLUBS (reversée par le CD45)				
			Green-fee	Green-fee	Jeton balles	Déjeuner	Goûter/Cocktail
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe			
CIRCUIT JEUNES Interdépartemental	12 €		12 €		compris		3 €
STAGE JEUNES Interdépartemental	20 €		P&P 5€			15€ compris	compris
STAGE JEUNES Interdépartemental	25 €		Canne 10€			15€ compris	compris
MERITE JEUNES = 1 des Circuits	12 €		12 €		compris		3 €
CHPT SENIORS	45 €		37 €				4 €
CHPT Séries 2-3 (Adultes)	41 €		33 €				4 €
CHPT Séries 2-3 (Jeunes)	26 €		18 €				4 €
CHPT P&P / équipes (adultes)	44 €		36 €				6 €
CHPT P&P / équipes (jeunes)	38 €		30 €				6 €
CHPT Golf Entreprise	47 €		37 €				6 €
SCRAMBLE / équipes Golf Entreprise	65 €		35 €			25 €	
INTERCLUBS ÉTÉ / équipes Dames		110 €		90 €			forfait
INTERCLUBS ÉTÉ / équipes Messieurs		130 €		110 €			18€/Equipe

CODE DE COMPORTEMENT

GENERALITES :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanentes des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.12 du Vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

INTERDICTION DE FUMER :

L'interdiction de fumer **et de vapoter** lors de toute compétition ouverte aux jeunes qui est spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § 1.2.5 du Vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club-house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

CIRCUIT INTERDEPARTEMENTAL JEUNES - 45/28

22 mars Limère, 11 avril Bois d'O, 31 mai Donnery (**mérite**), 21 juin Sully, 27 sept. Augerville et 10 oct. Marcilly (finale)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés en 2010 ou après, licenciés dans une association sportive de la Ligue Centre Val de Loire, titulaire d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (l'autre étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 : nés en 2016 et après **Benjamins :** 13 et 14 ans nés en 2012 et 2013
U12 : 11 et 12 ans nés en 2014 et 2015 **Minimes :** 15 et 16 ans nés en 2011 et 2010

Pour l'épreuve comptant pour le mérite jeunes, il faudra pour chaque catégorie, un minimum de 2 filles et de 5 garçons. Seuls les simples 18 trous comptent pour le Mérite.

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum
 U12, Benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum
 U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 Filles & Garçons : 4 275 m maximum U12 Garçons : 4 910 m maximum
 U12 Filles : 4 275 m maximum Benjamins : 5 540 m maximum
 Benjamines : 4 660 m maximum Minimes garçons : 5 945 m maximum
 Minimes filles : 5 035 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus). Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles	Place	Garçons
	Points	Points		Points
1 ^{er}	135	135	16 ^{ème}	15
2 ^{ème}	101	101	17 ^{ème}	14
3 ^{ème}	81	81	18 ^{ème}	13
4 ^{ème}	68	68	19 ^{ème}	12
5 ^{ème}	57	57	20 ^{ème}	10
6 ^{ème}	47	47	21 ^{ème}	9
7 ^{ème}	41	41	22 ^{ème}	8
8 ^{ème}	34	34	23 ^{ème}	7
9 ^{ème}	27	27	24 ^{ème}	6
10 ^{ème}	24	24	25 ^{ème}	5
11 ^{ème}	20	20		
12 ^{ème}	19	19		
13 ^{ème}	18	18		
14 ^{ème}	17	17		
15 ^{ème}	16	16		

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS			18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
		MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le Vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au mérite national jeunes.

En parallèle, un classement individuel « Rankids » sera établi pour chaque épreuve organisée par le comité, grâce au cumul des points de chaque enfant d'après le barème disponible dans le Vademecum.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la plateforme Hello Asso au plus tard le mercredi précédent le tour.

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITE DE L'EPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DEPARTS ET RESULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui des Comités Départementaux.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

CADETS ET CHARIOTS

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, si le Comité départemental souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS, SENIORS 2 & 3

Samedi 17 octobre 2026 au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des Clubs du Loiret avec terrain ou des Clubs de golf d'entreprise du Loiret. Ouvert aux joueuses et joueurs qui sont seniors 1, seniors 2 et seniors 3 à la veille de la date du tournoi.

Index au 13 octobre

Dames (boules rouges)

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2^{ème} série** : de 15,5 à 36

Messieurs seniors et seniors 2 (boules jaunes), seniors 3 (boules bleues)

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2^{ème} série** : de 15,5 à 36

FORME DE JEU

La formule de jeu est le score maximum **PAR + 4** pour toutes les séries.

PRIX

Les titres de champion : Dames : 1^{ère} et 2^{ème} série, **Messieurs seniors** : 1^{ère} et 2^{ème} série, **Messieurs seniors 2** : 1^{ère} et 2^{ème} série, **Messieurs seniors 3** : 1^{ère} et 2^{ème} série, sont décernés en brut, **soit 8 titres**.
Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler sur place, à l'accueil du golf, par carte bancaire ou chèque à l'ordre du golf.

- Non membres de Limère : 45 € (dont 8 € pour le Comité)
- Membres de Limère (7/7) : 8 € pour le Comité

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises en ligne par ordre d'arrivée **avant le 13 octobre à 18h00**, sur le site du comité : page d'accueil.

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00.

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com/ et sur le site de l'AS du Golf hôte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité du Loiret et un représentant du Club

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL 2ème & 3ème série

Samedi 25 avril 2026 au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des Clubs du Loiret avec terrain ou des Clubs de golf d'entreprise.

Index au jeudi 23 avril

Dames :

- 2ème série : index de 8,5 à 18,4 / Boules rouges
- 3ème série : index de 18,5 à 36 / Boules rouges

Messieurs :

- 2ème série : index de 8,5 à 18,4 / Boules jaunes
- 3ème série : index de 18,5 à 36 / Boules jaunes

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

La formule de jeu est le score maximum en stroke-play **PAR + 4** pour toutes les séries.

PRIX

Le titre de champion est décerné en brut dans les 2 séries dames et messieurs (4 titres)

Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler sur place, à l'accueil du golf, par carte bancaire.

- Green fee adultes (non membres 7/7) pour le golf qui reçoit : 33€
- Green fee jeunes (non membres 7/7) nés après 2008 inclus, pour le golf qui reçoit : 18€
- Droit d'engagement pour le Comité : 8€

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au jeudi 23 avril 16h00**, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions ».

DEPARTS

1er départ à partir de 9h00.

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com/, et sur le site de l'AS du Golf hôte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions

CHAMPIONNAT DU LOIRET DE PITCH & PUTT par équipes

Samedi 19 septembre 2026 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes maximum est fixé à 18

Pour les Clubs Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Deux équipes par AS avec terrain et quatre équipes pour l'ensemble des AS sans terrain. Si le nombre d'équipes le permet, une équipe supplémentaire sera départagée par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise. **Index inférieur ou égal à 36.**
Mixité possible.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

Equipe de 3 joueurs ou joueuses / **Score maximum en stroke-play fixé à 6** et on ramasse la balle obligatoirement / 2 tours de 18 trous dans la journée.

A chaque tour, les 2 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

Les départs s'effectueront en shot gun, le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départ sur tee obligatoire, on ne place la balle que sur le départ et sur le green.
Le nombre maximum de clubs autorisés est de 3 (putter inclus).

PRIX

Le titre de champion est décerné en brut (un seul titre)

En cas d'ex-aequo, le départage se fait sur le score retenu du dernier tour. En cas d'égalité persistante le départage se fait sur le 3ème score du dernier tour, puis sur le 3ème score du premier tour. En dernier recours, le départage se fait sur la meilleure approche organisée par le comité d'épreuve.

DROITS DE JEU

A régler sur place, à l'accueil du golf, par carte bancaire.

- Green fee adultes (non membres 7/7) pour le golf qui reçoit : 36€
- Green fee jeunes nés après 2008 inclus (non membres 7/7) pour le golf qui reçoit : 30€

Droit d'engagement pour le Comité : 8€

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au mardi 15 septembre à 18h00**, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions ».

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions

INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Dames

Dimanche 12 Juillet au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERES : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

Une Série Dames (boules rouges) : index inférieur à 36 (*autorisation d'une joueuse dont l'index est supérieur à 36*).

Nota : possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe à condition de ne pas dépasser la limite de 19 équipes « Dames + Messieurs » fixée par le Comité.

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 7 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 2 simples avec 4 joueuses différentes / **score max PAR + 4** / 18 trous.
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : comite45golf@gmail.com
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- **La fiche d'ordre de jeu** sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné **en brut**.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions », et seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au mardi 7 juillet 18h00**.

Le droit d'engagement de **110€ par équipe dames** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur l'application HelloAsso, lors de l'inscription.

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions

INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Messieurs

Dimanche 12 Juillet au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERS : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

- **1^{ère} série messieurs (boules blanches)** : index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 36*).
- **2^{ème} série messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 15,5 et 36 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 36*).
- **Série seniors/seniors2/seniors3 messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 8,5 et 30 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 30,1 et 36*).

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 7 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 3 simples avec 5 joueurs différents / **score max PAR + 4** / 18 trous.
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : comite45golf@gmail.com
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- **La fiche d'ordre de jeu** sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) ou de son représentant est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné dans **chaque série en brut**.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions », et seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au mardi 7 juillet 18h00**.

Le droit d'engagement de **130€ par équipe messieurs** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur l'application HelloAsso, lors de l'inscription.

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES

FICHE D'ORDRE DE JEU

CLUB



--

Les greensome partent en premier.

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index

Mais les équipières jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME



--



--

SIMPLE N°1



--

SIMPLE N°2



--

**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



--

*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS

FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

☐	1ère Série	☐	2ème Série	☐	Seniors/Seniors2/Seniors3
--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	---------------------------

CLUB



Les greensome partent en premier

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index

Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME



SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



SIMPLE N°3



NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE



*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*

SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE

Samedi 14 mars 2026 au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des associations sportives du Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. des clubs avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise et avec le certificat médical validé dans le fichier national des licenciés

Messieurs et dames :

- Pas de limite d'index
- Les participants avec un index supérieur à 35,4 seront ramenés à 35,4 le jour de la compétition

Départs :

- Boules jaunes pour les messieurs
- Boules rouges pour les dames

Index au 11 mars

FORME DE JEU

SCRAMBLE à 2. – 2 binômes de 2 joueurs pour former une équipe de 4. L'épreuve se joue en Stableford

PRIX

- Le titre de **Champion est décerné en brut**
- Classements bruts et nets
- Pour le titre, le départage se fera sur le meilleur score obtenu par un des 2 binômes puis par les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou du second binôme

DROITS DE JEU

A régler sur place à l'accueil du golf

- Non membres de Limère : 65 € (Inscription + Green-Fee + Repas)
- Membres de Limère (7/7) : 30 € (Inscription + Repas)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises en ligne, par ordre d'arrivée, **jusqu'au 11 mars 12h00**, par le lien disponible sur le site du Comité (paiement lors de l'inscription sur HelloAsso).

DEPARTS

Départs shotgun à 9h00 (9h30 suivant le nombre d'équipes engagées)

Les départs seront disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, et envoyés aux responsables au plus tard le **jeudi 12 mars** à partir de 18h

COMITE DE L'ÉPREUVE

Thierry REGNIER (ou son représentant), Jacques DAURES (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve

CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE

Samedi 29 août 2026 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise. Être à jour de son certificat médical.

Messieurs :

- 1^{ère} série : index de 0 à 16 départs blancs
- 2^{ème} série : index de 16,1 à 24 départs jaunes
- 3^{ème} série : index de 24,1 à 36 départs jaunes

Dames :

- Série unique : index de 0 à 36 départs rouges

Index au 26 août. Le Comité s'autorise à modifier les limites des séries en fonction des inscriptions.

FORME DE JEU

Stroke-play pour les 1^{ères} séries et Stableford pour les autres séries.

PRIX

- Les titres de **Champions et de Championnes sont décernés en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler sur place, à l'accueil du golf, par carte bancaire.

- Non membres de Marcilly : 47 € (dont 4 € pour le Comité)
- Membres de Marcilly (7/7) : 4 € pour le Comité

INSCRIPTIONS

Les **inscriptions en ligne** seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au 26 août**, par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité) : <https://forms.gle/CgoE2rwvSQkLr4sN9>

Pour tout renseignement : jacques.daures@thalesgroup.com

DEPARTS

- **1er départ à 9h00.**
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, au plus tard le jeudi 27 août à partir de 18h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Thierry REGNIER (ou son représentant), Jacques DAURES (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.

RANKIDS du Loiret - Règlement

Le Rankids du Loiret est un classement organisé par le Comité Départemental de Golf du Loiret (CD45), réservé aux jeunes licenciés inscrits à une École de Golf du Loiret.

Il s'appuie sur les compétitions individuelles jeunes se déroulant uniquement dans le département du Loiret et organisé par le CD45. Les ateliers « Golf kid's », des circuits départementaux, ne sont pas éligibles.

A l'issue de chaque compétition, des points Rankids sont attribués à tous les joueurs en fonction de leur position au classement de l'épreuve (voir barème). Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions. Le classement au Rankids est régulièrement actualisé et publié sur le site web du CD45 (<https://www.golf-loiret.com/>).

Compétitions éligibles

Les circuits interdépartementaux 45/28, inscrits au calendrier Jeunes du CD45, finale incluse.

Ces compétitions doivent respecter les préconisations de distance de jeu Jeunes de la FFG (cf Vadémécum FFG).

Calendrier

Vous trouverez les dates des compétitions éligibles pour le Rankids sur le calendrier Jeunes.

Conditions particulières

Pour participer au Rankids du CD45, le joueur doit être, à la date limite d'inscription de sa 1ère compétition :

- Licencié d'un club du 45
- membre de l'AS de son club
- faire partie de l'EDG de son club
- être à jour de son certificat médical ou du questionnaire de santé de l'année en cours.

Pour être classé au Rankids du Loiret, il n'y a aucune démarche à effectuer, ni de droit de jeu spécifique à régler.

Le classement au Rankids est établi par catégorie d'âge :

- U08 : né en 2018 et après
- U10 : né entre 2017 et 2016
- U12 : né entre 2015 et 2014
- U14 : né entre 2013 et 2012
- U16 : né entre 2011 et 2010

Attribution des points et Classement

Lors d'une compétition éligible au Rankids, tous les participants marquent des points par catégorie d'âge et de sexe selon son classement à la compétition. Le joueur apparaît donc au Rankids dès sa première compétition. Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions.

Les points Rankids sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points	Place	Points
1er	600	8è	125
2è	400	9è	100
3è	300	10è	75
4è	250	11è	50
5è	200	12è	25
6è	175	13è et +	10
7è	150		

Classement et Départage

Les classements ponctuels dans chaque catégorie sont régulièrement actualisés, le classement final se fera à l'issue de la dernière compétition.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera sur le plus grand nombre de compétitions effectué et si l'égalité subsiste, le départage se fera sur le classement de la dernière épreuve.

Proclamation des vainqueurs et podiums

Cette dernière aura lieu, dans toutes les catégories filles et garçons du Rankids, lors de l'Assemblée générale du CD45.

Nota : nous avons adapté le texte du règlement du CD37, avec son accord. Nous remercions nos amis du CD37.